

PROJET CITOYEN D'ATTAC-QUÉBEC

Les membres d'ATTAC-Québec, réunieEs en Assemblée générale, à MONTRÉAL, le 15 octobre 2005, constatant *la dérive affairiste et néolibérale*, portée par la globalisation, et qui depuis une vingtaine d'années engendre:

i) **Des inégalités.** L'écart grandissant entre les pays riches et les pays pauvres, ainsi qu'entre les individus à l'intérieur des pays, du Sud et du Nord les femmes étant souvent touchées par ces inégalités;

ii) **Des politiques injustes conduites par les organisations internationales.** Les programmes d'ajustement structurel imposés par les institutions financières (Banque mondiale, FMI,) aux pays du Sud, éliminant le bien commun dans ces pays (accès aux soins de la santé, à l'éducation, à l'eau...), ajustements que les dirigeants des pays du Nord imposent aussi à leurs propres pays, au nom de la compétitivité, de la rentabilité, et de la prétendue création d'emplois;

iii) **La diminution de l'aide financière internationale.** L'absence de solidarité, qui fait que les pays du G7 ne consacrent que 0,25% de leur revenu national à l'aide au développement des pays du Sud, alors que plus de 200 milliards de dollars US transitent de ces pays vers ceux du Nord, et que, contrairement à leurs engagements souvent réitérés, les pays du Nord n'ont à peu près pas annulé la dette des pays du Sud ni augmenté le montant de l'aide au développement;

iv) **La sur-exploitation des salariéEs** (baisse effective des revenus et dégradation des conditions de travail), la création d'une «armée de réserve» de chômeurs, le chômage de masse, la précarité, l'insécurité, et la suppression par les employeurs des fonds de retraite;

v) **La marchandisation des services publics et culturels**, ceux-ci étant ouverts à la concurrence internationale par les négociations sous la houlette de l'OMC, sans tenir compte des particularités nationales ou de la souveraineté nationale;

vi) **La sur-exploitation des ressources naturelles.** L'autre sur-exploitation, celle des ressources naturelles, sans égard pour l'écosystème planétaire, les coûts écologiques étant reportés sur la collectivité et les générations futures;

vii) **La montée du crime économique**, l'appropriation du flux monétaire de corporations par des cadres supérieurs (détournements carrément illégaux, stock-options, rémunération outrancière...), la fraude comptable, l'évasion fiscale et l'évitement abusif, la complaisance des gouvernements à l'égard des paradis fiscaux, le tout relié à la dérégulation de la Bourse, l'absence de contrôle des fonds spéculatifs et des produits dérivés, la financiarisation de l'économie, et la spéculation sur les taux de change et les taux d'intérêts; et

viii) **L'«intégration continentale»**, c'est-à-dire, l'acceptation par le gouvernement fédéral canadien et la plupart des membres des partis d'opposition, ainsi que par le gouvernement mexicain, de la domination économique, militaire et socio-politique par les États-Unis, processus déjà enclenché par la signature le 3 juin 2005 de l'accord de principe USA/Canada de modification de la convention fiscale réduisant le pouvoir de chaque gouvernement de remettre en question les montages financiers des entreprises, et de l'accord Canada/Mexique/USA annoncé le 27 juin 2005 portant sur la sécurité frontalière et le commerce de l'acier et de l'automobile.

ix) **La détérioration de la politique étrangère canadienne.** Elle met les droits de la personne entre parenthèses afin de ne pas nuire au commerce, le tout assorti de la collaboration avec des régimes tortionnaires.

x) **Le retour à une politique étrangère indépendante** des États-Unis et plus respectueuse des droits de la personne et le rétablissement des droits et libertés d'avant le 11 septembre 2001.

xi) **Les violations multiples et variées des droits de la personne**, dont les droits économiques, sociaux et culturels, de nombreux groupes sociaux au Nord comme au Sud; et la déresponsabilisation des États en regard de leurs obligations en matière de droits de la personne contractées dans le cadre des instruments internationaux et régionaux de protection des droits de la personne.

xii) **L'intégration continentale des Amériques** menée par les ÉU, fondée sur la libre circulation des marchandises et des capitaux, vise un projet d'assujettissement des économies nationales des trois Amériques aux intérêts des entreprises transnationales ; ce projet a eu pour résultat jusqu'à maintenant l'appauvrissement des populations, la régression des droits sociaux, le recul des services publics, la négation des droits du travail, et la concurrence fiscale entre les États ayant pour conséquence la diminution de l'assiette fiscale des États.

Revendications

ATTAC-Québec incite les autorités publiques et les formations politiques à mettre en chantier immédiatement un ensemble de mesures et de programmes en vue de remédier aux débordements ultra-libéraux notés ci-dessus, notamment:

1. **Le rétablissement à l'échelle nationale de budgets axés sur la redistribution équitable de la richesse**, par la perception des revenus à cette fin, au moyen d'un régime d'impôts sur le revenu qui soit véritablement progressif et qui remet les entreprises à contribution, l'élimination des échappatoires (les reports de paiements d'impôts corporatifs, les fiducies financières, etc.), et l'abolition des taxes régressives et des frais aux usagers;
2. **La réforme radicale des institutions financières internationales** (FMI, BM, OMC, OCDE et autres) de manière qu'elles favorisent un développement réel dans l'intérêt général des populations. Et l'assurance de leur fonctionnement démocratique de même que l'assujettissement de tout accord commercial aux contraintes des instruments juridiques des traités de l'ONU (Droits de l'homme, droits des enfants, droits de l'environnement, liberté d'expression etc.).»
3. **La mise en application par le gouvernement canadien de ses engagements de contribuer un minimum de 0,7% de son revenu national à l'aide au développement**, assurant une mise en valeur des ressources humaines locales, revu et refondu en fonction des besoins de la population des pays pauvres, et non plus dans l'intérêt des exportateurs canadiens, et l'abolition inconditionnelle des dettes des pays pauvres envers le Canada et les banques canadiennes;
4. **L'adoption dans le meilleur délai par le Parlement canadien des taxes globales (taxe Tobin)**, suivie de la proposition du gouvernement fédéral à ses homologues du G7 d'adopter un régime fiscal transnational de taxes globales en vue du financement de l'aide aux pays du Sud et aux couches sociales les plus défavorisées des pays du Nord;
5. **L'arrêt immédiat de toute négociation des Accords généraux du commerce des services («AGCS»)**, et le maintien des services publics comme l'éducation, la santé, la culture, l'eau, l'électricité, le transport, les espaces publiques, etc. - sans apports PPP;
6. **La suspension immédiate de l'Aléna**, des actuels accords bilatéraux de protection de l'investissement, et des accords USA-Canada menant à l'intégration continentale;
7. **Le renforcement de nos alliances**. Et enfin, qu'ATTAC-Québec collabore avec les autres groupes altermondialistes québécois, canadiens et étrangers, en vue de faire pression sur les gouvernements locaux et nationaux - et sur les instances internationales - en vue de l'application des recommandations adoptées ci-dessus.

8. **La revendication au plan des droits de la personne**, en accord avec les ententes sur les droits de la personne signées par le gouvernement du Canada au niveau national et international, visant à ce que les entreprises canadiennes nationales et multinationales, en tant que citoyens corporatifs soient assujettis à ces ententes et soient sanctionnées par le gouvernement canadien et les provinces respectives, lorsqu'il est prouvé qu'elles sont impliquées dans des actions allant dans le sens du non-respect des droits de la personne au Canada ou ailleurs dans le monde.